

MAIRIE D'EMERCHICOURT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SEANCE du vendredi 25 mars 2022

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 25 mars 2022 à 18 heures 15, dans la Salle Citoyenne, suite à la convocation légale qui leur a été adressée le 21 mars 2022, par voie dématérialisée, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie le 21 mars 2022, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Régis ROUSSEL, Maire d'EMERCHICOURT.

Sont présents à cette réunion :

Mesdames BAFCOPS Marie-Catherine – BRZEZINSKI Régine – COTREZ Sabrina – HERBIN Mélody et SUM Michèle.

Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – DUROSIER Albert – ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame CHOQUET Justine a donné pouvoir à Mme SUM Michèle.

Madame LONGEARD Ingrid a donné pouvoir à Mme COTREZ Sabrina.

Absent excusé :

Monsieur STASIOLOJC Arnaud.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate, après l'appel nominal que le quorum est atteint.

Madame Michèle SUM est nommée secrétaire.

Il est fait ensuite lecture des délibérations du 15 décembre 2021. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente la liste des décisions directes qu'il a prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du Conseil Municipal n° 2020/02/10 le 10 juillet 2020.

1. Approbation du compte de Gestion de l'exercice 2021

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par la comptable en poste à Bouchain et que le compte de gestion établi par cette dernière est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2021.

Approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et vote du Compte Administratif de l'exercice 2021

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2021 comme suit :

En section de Fonctionnement :

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
013	Atténuation de charges	0 €	1 739.45 €
70	Produits des services	18 100 €	25 835.23 €
73	Impôts et taxes	886 734 €	754 627.05 €
74	Dotations et participations	106 109 €	240 757.46 €
75	Autres produits gestion courante	1 500 €	9 212.51 €
77	Produits exceptionnels	5 000 €	6 018.38 €
	Total recettes réelles	1 017 443 €	1 038 190.08 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €	0.00 €
	Total recettes d'ordre	0 €	0.00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 017 443 €	1 038 190.08 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	86 873 €	86 873.26 €
	TOTAL RECTTES DE FONCTIONNEMENT	1 104 316 €	1 125 063.34 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
011	Charges à caractère général	307 600 €	268 881.46 €
012	Charges de personnel	520 998 €	444 047.36 €
014	Atténuation de produits	6 413 €	5 430.00 €
65	Autres charges de gestion courante	65 165 €	60 619.60 €
66	Charges financières	9 916 €	9 915.39 €
67	Charges exceptionnelles	8 000 €	4 670.00 €
	Total dépenses réelles	918 092 €	793 563.81 €
023	Virement à la section d'investissement	184 551 €	
042	Opérations d'ordre entre section	1 673 €	1 672.54 €
	Total dépenses d'ordre	186 224 €	1 672.54 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 104 316 €	795 236.35 €

En section d'investissement

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
10	Dotations fonds divers réserve	612 298 €	609 287.82 €
13	Subventions d'investissement	117 159 €	121 724.84 €
27	Autres immobilisations financières	291 €	0.00 €
	Total recettes réelles	729 748 €	731 012.69 €
021	Virement de la section de fonctionnement	184 551 €	0.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 673 €	1 672.54 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	0.00 €
	Total recettes d'ordre	186 224 €	1 672.54 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	915 972 €	732 685.23 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
10	Dotations fonds divers réserve	1 243 €	1 242.57 €
16	Remboursement d'emprunts	60 299 €	60 298.56 €
20	Immobilisations incorporelles	6 214 €	4 712.39 €
21	Immobilisations corporelles	374 492 €	271 645.50 €
23	Immobilisations en cours	162 606 €	2 340.00 €
	Total dépenses réelles	604 854 €	340 239.02 €
040	Opérations d'ordre entre section	0 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.€	0.00 €
	Total dépenses d'ordre	0 €	0.00 €
	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	311 118 €	311 117.55 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	915 972 €	651 356.57 €

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire quitte la salle. M. Daniel DUFOUR préside la séance et soumet au vote les résultats de l'exercice 2021 se résumant de la manière suivante :

- En section de fonctionnement :
 - Résultat de l'exercice 2021 : excédent de 242 953.73 €
 - Résultat antérieur reporté : excédent de 86 873.26 €
 - Résultat de fonctionnement à affecter : *excédent de 329 826.99 €*
 - En section d'investissement :
 - Résultat de l'exercice 2021 : excédent de 392 446.21 €
 - Résultat antérieur reporté : déficit de 311 117.55 €
 - Résultat d'investissement hors reports : excédent de 81 328.66 €
 - Résultat des reports : déficit de 44 022.00 €
 - Résultat d'investissement reports inclus : *excédent de 37 306.66 €*
 - Résultat de clôture de l'exercice 2021 : *excédent de 367 133.65 €*
- Approuvé à l'unanimité.**

3. Affectation des résultats de l'exercice 2021

Considérant l'excédent de fonctionnement de 329 826.99 € et l'excédent d'investissement de 37 306.66 € de l'exercice 2021, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter ces résultats comme suit sur l'exercice 2022 :

- 37 306.66 € en report d'excédent à la section d'investissement au compte 001 recettes
- 329 826.99 € en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 recettes

Approuvé à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire les taux d'imposition appliqués en 2021 :

	Taux 2022
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	42.17 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	53.80 %

Approuvé à l'unanimité

5. Présentation et vote du Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif comme suit :

En section de Fonctionnement :

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
013	Atténuation de charges	4 400 €
70	Produits des services	26 600 €
73	Impôts et taxes	772 076 €
74	Dotations et participations	245 704 €
75	Autres produits gestion courante	10 000 €
77	Produits exceptionnels	15 000 €
	Total recettes réelles	1 023 780 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €
	Total recettes d'ordre	0 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 023 780 €
	RESULTAT REPORTE	329 826 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONC. CUMULEES	1 353 606 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
011	Charges à caractère général	386 635 €
012	Charges de personnel	524 779 €
014	Atténuation de produits	6 413 €
65	Autres charges de gestion courante	76 984 €
66	Charges financières	8 541 €
67	Charges exceptionnelles	8 000 €
	Total dépenses réelles	1 011 352 €
023	Virement à la section d'investissement	340 581 €
042	Opérations d'ordre entre section	1 673 €
	Total dépenses d'ordre	342 254 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 353 606 €

En section d'investissement

RECETTES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
10	Dotations fonds divers réserve	88 939 €
13	Subventions d'investissement	2 952 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €
	Total recettes réelles	91 891 €
021	Virement de la section de fonctionnement	340 281 €
040	Opérations d'ordre entre section	1 673 €
	Total recettes d'ordre	342 254 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	434 145 €
	RESULTAT REPORTE	37 306 €
	RESTES A REALISER 2021	7 309 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. CUMULEES	478 760 €

DEPENSES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
16	Remboursement d'emprunts	61 405 €
21	Immobilisations corporelles	366 024 €
	Total dépenses réelles	427 429 €
040	Opérations d'ordre entre section	0 €
041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total dépenses d'ordre	0 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	427 429 €
	RESTES A REALISER 2021	51 331 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVEST. CUMULEES	478 760 €

Approuvé à l'unanimité.

6. Indemnités rentrée scolaire 2022-2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler l'indemnité de rentrée scolaire de 70 € aux élèves/étudiants résidants sur la commune, fréquentant les établissements du secondaire et du supérieur, en contrat d'apprentissage ou d'alternance ou en situation de handicap dans des instituts spécialisés pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Approuvé à l'unanimité

7. Crédits scolaires - 2022-2023

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler la participation communale attribuée pour l'achat des fournitures scolaires des élèves fréquentant le groupe scolaire « Louis Aragon » fixée à 35 € par élève pour l'année scolaire 2022-2023.

Approuvé à l'unanimité

8. Acquisition de terrains

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'acquérir les parcelles de terrains cadastrées U 705 pour partie, U 948 pour partie et U 949 en totalité, pour une superficie totale approximative de 390 m² qui sera définie après bornage.

L'acquisition de ces parcelles situées en zone naturelle se ferait au prix maximum de 7.50 € le m².

Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés, frais de divisions parcellaires et frais de bornage) sont à la charge de la commune d'Emerchicourt.

Approuvé à l'unanimité

9. Convention entre le Cdg59, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et la commune d'Emerchicourt pour la mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord (Cdg59) pour une mission de Délégué à la Protection des Données

Le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679, adopté par le Parlement européen en avril 2016 et entré en vigueur le 25 mai 2018, impose la désignation d'un délégué à la protection des données dans les organismes publics ou autorités publiques traitant des données à caractère personnel.

La commune est actuellement accompagnée par la cellule RGDP du service cre@tic du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord dans le cadre d'une convention dite de mise à disposition d'un agent du Cdg59 pour une mission de délégué à la protection des données.

La convention d'une durée initiale de 3 ans arrive prochainement à échéance, il est donc nécessaire de procéder à son renouvellement afin de poursuivre les phases d'accompagnement à la mise en conformité de la commune.

La CAPH a décidé de poursuivre l'accompagnement de ses communes.

Il est proposé de renouveler la convention tripartite

Approuvé à l'unanimité

Vu pour être affiché le vendredi 1^{er} avril 2022, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 1^{er} avril 2022

Le Maire,

Régis ROUSSEL.